



Chaville Environnement a interrogé les candidats aux élections municipales 2026

THEMES	Chaville Demain Thierry BESANÇON	Chaville Ecologistes le collectif citoyen Isabelle CHAYE MAUVARIN	Vivons Chaville Jonathan DENUIT	Rassemblés pour Chaville Jean-Jacques GUILLET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Urbanisme, nature en ville et biodiversité)	<u>Urbanisme</u> : limiter les hauteurs de bâti nouveaux à R+4. <u>PLUi GPSO</u> : révision souhaitée pour la pleine terre, le Coefficient de Biotope Surfactive, les corridors écologiques, le STECAL à Chaville lié au projet de géothermie profonde qui conduit à abattre des arbres en lisière de forêt et utiliser les jardins partagés pour la base de vie du chantier. <u>Pacte pour un Urbanisme Responsable</u> : Intention bonne mais mise en œuvre et processus décisionnaire à revoir, après analyse critique et concertation pour décider la suppression ou le maintien du PUR <u>Nichoires dans le bâti</u> : Favorable à l'adaptation de l'architecture des bâtiments neufs, pour tenir compte des besoins de nidification des martinets noirs et des chauves-souris. Favorable à une clause spécifique sur les nichoires, dans l'autorisation de travaux de rénovation (façades). <u>Biodiversité</u> : préconise une réflexion sur les corridors écologiques dans la ville, avec une dimension scientifique, notamment sur le déplacement de la faune sauvage entre les deux massifs forestiers. <u>Projet d'un Atlas de Biodiversité Communal</u> : Favorable pour Chaville.	<u>Urbanisme</u> : - artificialisation des sols : le PLUi est plus protecteur de la pleine terre - surélévation des bâtiments : seulement dans le cas d'une construction vertueuse (critères environnementaux) <u>PLUi GPSO</u> : la ville est au cœur de contradictions entre les volontés des Chavillois(e)s (arrêt des constructions) et les contraintes liées au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) <u>Pacte pour un Urbanisme Responsable</u> : extension de la démarche à l'espace public voire aux bâtiments communaux et à de potentiels acquéreurs <u>Nichoires dans le bâti</u> : favorables aux nichoires dans tous types d'opération <u>Biodiversité</u> : attention particulière portée aux trames (verte, bleue, brune et noire) dans les projets d'aménagement : mise en œuvre sur les zones à enjeux identifiées par France Nature Environnement 92 - lobbying à faire pour la résurgence des rus (secteur Marivel, rue de la Source) <u>Projet d'un Atlas de Biodiversité Communal</u> : favorable ; tremplin pour l'inscription de recommandations lors de la délivrance d'un permis de construire	<u>Urbanisme</u> : densification douce à travers des actions sur l'existant : - surélévation des immeubles - encourager la division du bâti individuel pour partage des usages - intensification des usages des bâtiments publics (Atrium, gymnase Halimi) - faciliter la division foncière d'un terrain privé - limitation du bâti à 4 étages dépend du quartier, de l'existant <u>Pacte pour un Urbanisme Responsable</u> : à poursuivre en concertation avec les différents acteurs pour le faire évoluer <u>Biodiversité</u> : - encourager l'accueil d'oiseaux (nichoires, graines) - campagne d'éducation et de prévention (période de reproduction, de nidification, de migration) <u>Projet d'un Atlas de Biodiversité Communal</u> : favorable	<u>Urbanisme</u> : L'usage du mot « bétonisation » <u>Étanne</u> : 5 permis de construire accordés pour des immeubles collectifs, sur la mandature - population stable et < 21 000 habitants comme prévu au Plan Aménagement et de Développement Durable, sur les 100 logements annuels nouveaux demandés par la loi du Grand Paris notamment près des gares, seuls 70 sont effectivement construits. <u>PLUi GPSO</u> : la version actuelle en vigueur est satisfaisante pour les hauteurs d'immeubles nouveaux (R+4 ou 5). Recherche d'harmonie des entrées et sorties de ville. <u>Recours aux logements vacants</u> : sujet difficile et très long à résoudre (plus de 10-15 ans) car les propriétaires privés peuvent être réticents à vendre, refusent de louer ou abandonnent leur bien. Plusieurs dossiers ont été tout de même solutionnés Préférence de la rénovation à la destruction/reconstruction : Plusieurs opérations réussies à Chaville. <u>Pacte pour un Urbanisme Responsable</u> : Favorable à son maintien et ouvert à des améliorations et ouvertures (ex : espace public). <u>Nichoires dans le bâti</u> : Favorable à l'introduire dans le PUR pour les immeubles neufs et à prévoir une clause dans les autorisations de travaux de rénovation. <u>Biodiversité</u> : la végétalisation de la commune - réalisée ou en cours (ex : parvis et façade de l'Atrium, les arbres de la rue des Fontaines Marivel, la promenade Ph. Soupault près de la maison Gérard, cours d'écoles). Favorable à d'autres opérations. <u>Requalification de la RD 910</u> : conservation et renforcement de l'alignements d'arbres. Ceux qui seront coupés seront remplacés par des arbres de 30 ans (une centaine de plus). <u>Projet d'un Atlas de Biodiversité Communal</u> : favorable
ENERGIE	<u>Géothermie profonde</u> : reconnaît le bien-fondé du projet mais émet des doutes sur la viabilité financière et la gouvernance de la concession (besoin de création d'une assemblée des copropriétaires abonnés). <u>Chauffage au bois</u> : conscient des effets nocifs sur la pollution de l'air (particules fines) mais chercher des alternatives pour le chauffage collectif permanent et tolérer les simples flambées d'agrément-pour les particuliers.	<u>Géothermie profonde</u> : obtention du permis minier attendu pour le 4ème trimestre 2027, communications régulières et ouvertes prévues par le délégataire (Dalkia) ; au niveau de la ville : création d'un conseil des copropriétés, renouvellement du forum des énergies renouvelables incluant Dalkia <u>Chauffage au bois</u> : aides municipales supprimées ; problème mal connu, communication sur sa nocivité (conférences)	<u>Géothermie profonde</u> : favorable mais attentif au coût supporté par les habitants <u>Chauffage au bois</u> : en accord avec sa nocivité	<u>Géothermie profonde</u> : Le projet sur 4 communes avance bien : délégataire désigné DALKIA (filiale EDF) - le 2 mars notification du préfet de région, ce qui va déclencher les offres commerciales pour les copropriétés (au minimum celles qui ont été informées). La gestion du chantier est maîtrisée (base de vie sur les jardins partagés) avec les usagers (la terre végétale va être récupérée sur les emplacements temporaires). <u>Chauffage au bois</u> : Nocivité reconnue



Chaville Environnement a interrogé les candidats aux élections municipales 2026

THEMES	Chaville Demain Thierry BESANÇON	Chaville Ecologistes le collectif citoyen Isabelle CHAYE MAUVARIN	Vivons Chaville Jonathan DENUIT	Rassemblés pour Chaville Jean-Jacques GUILLET
FORETS	Relation avec l'ONF : Conscient de la multifonctionnalité de la forêt (exploitation du bois, biodiversité, accueil du public), dialoguer avec l'ONF sur des solutions innovantes ; favorable à rechercher un statut particulier pour les forêts urbaines très fréquentées.	Relation avec l'ONF : consciente des problèmes liés à la gestion des forêts chavilloises (surexploitation, obligation de rentabilité...) - signataire du Plaidoyer pour la Sauvegarde des forêts d'IdF - réduction forte les coupes de bois	Relation avec l'ONF : contribution à sa mission par lobbying en concertation avec les associations environnementales - remettre la biodiversité au cœur de sa gestion (transparence et concertation des actions)	Relation avec l'ONF : Une lettre ouverte des maires des communes forestières est en préparation pour arrêter l'exploitation sylvicole des forêts urbaines afin de répondre aux dérèglements climatiques et pour préserver la neutralité carbone de la France. Proposition d'une nouvelle gouvernance par massif forestier (cas des forêts urbaines très fréquentées) associant l'Etat, l'ONF les collectivités territoriales, les associations et les acteurs scientifiques.
MOBILITE	<u>Piétons</u> : sécuriser les itinéraires (trottoirs, mobilier urbain) ; casser la vitesse des voitures (plateaux) aux abords des passages piétons sur les axes RD910 et RD53 <u>Vélos</u> : Revoir sur les grands axes l'espace dédié au stationnement voiture et celui pour les pistes cyclables ; renforcer la sécurité des cyclistes en évitant les méfaits des ouvertures de portières ; création de garages à vélos fermés (près des gares notamment) <u>La requalification de la RD 910</u> : souhaite faire stopper les travaux, garder les arbres et le volume des places de stationnement (en épis).	<u>Piétons</u> : trottoirs : mise aux normes PMR, mise aux normes des passages piétons pour les mal-voyants, abords végétalisés, événement « rue aux enfants » <u>Vélos</u> : prolongation du plan vélo GPSO (compétent pour la ville) et extension à un volet marche ; amélioration de la cyclabilité de la rue Anatole-France <u>Accès au collège</u> : en concertation, projet d'accès au collège en vélo (continuité du dispositif Savoir Rouler A Vélo) et pour les PMR <u>Requalification RD 910</u> : abandon du projet sauf cœur de ville (impossible) : rénovation des trottoirs et création de bandes cyclables sur chaussée ; conservation des arbres existants et augmentation de la végétalisation	<u>Vélo</u> : Renforcement de la sensibilisation voire la verbalisation pour faire respecter les zones dédiées Implantation structures légères à proximité d'une gare, proposant des services (location, réparation) et de la randonnée <u>Piétons</u> : correction des entraves à la circulation et sécurisation ; signalétique avec des itinéraires optimisés et sécurisés (temps/parcours) <u>Transport</u> : développement du Chavibus et réflexion sur sa gratuité ; location de flotte de véhicules électriques stationnés sur le domaine public devant les commerces <u>Requalification RD 910</u> : création d'un comité de suivi sur l'avenir de chaque arbre	<u>Marchabilité</u> : favorable à la réfection des trottoirs et en général améliorer la circulation des piétons ; la question du stationnement fait l'objet de concertation avec les riverains. La solution réalisée d'interdire les voitures sur la rue St Paul près de l'école pourrait être reproduite. <u>Vélos</u> : favorable à améliorer les pistes cyclables - a engagé une étude sur le cas difficile de la rue A. France (RD53) à cause des passages étroits. N'exclue pas l'idée d'un itinéraire bis pour les cyclistes.
DIALOGUE avec les habitants et associations	<u>Conseil Communal de Développement Durable</u> : activités peu connues des élus et des citoyens. Favorable à sa sortie de la « clandestinité » : invitation au conseil municipal ; communication régulière de ses travaux (Chaville Magazine et site internet) Favorable au décloisonnement des autres comités consultatifs et au dialogue de proximité avec les citoyens (formation de personnes volontaires ; pour élever le niveau général d'expertise) <u>Recours éventuel au référendum local</u> pour certains projets.	<u>Conseil Communal de Développement Durable</u> : améliorations : exposé des travaux en CM ; place dédiée dans le magazine et sur le site internet de la ville ; renforcement des actions avec les associations environnementales, GPSO, apport des sciences participatives) <u>Sensibilisation des Chavillois(es) à l'écologie</u> : Plus de visibilité pour la maison de la transition écologique ; projet d'échanges intergénérationnels (mode de vies dans le temps, biodiversité)	<u>Conseil Communal de Développement Durable</u> : intensification des partages entre les différents acteurs et élargissement de la diffusion de ses travaux <u>Sensibilisation des Chavillois(es) à l'écologie</u> : sensibilisation directe auprès des propriétaires des jardins : campagne sous forme de « porte à porte » animée par un duo de personnes habilitées ;	<u>Conseil Communal de Développement Durable</u> : comme créateur de cette instance de concertation, favorable à sa continuation au vu du travail accompli sur les questions de la transition écologique. - favorable à une plus grande visibilité du CCDD (Chaville Magazine, site internet) - selon les sujets, possibilité d'ouverture de cette instance à des citoyens expert dans le domaine